

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 18795 Numéro SIREN : 421 318 809 Nom ou dénomination : DEVON STORAGE FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2021 sous le numéro de dépôt 25646

« DEVON STORAGE FRANCE »

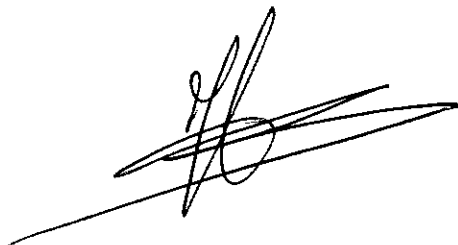
**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 26.000.000 EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

R.C.S. PARIS 421 318 809

BILAN CLOS LE 30.09.2020

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>90 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>					
Numéro SIRET * <u>4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>30/09/2020</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	916 768	669 462	247 305		
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP	7 299 849	558 989	6 740 860		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	12 205 552	228 457	11 977 095		
Immobilisations en cours	AV	164 424		164 424			
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU	1 586 161		1 586 161		
	Créances rattachées à des participations	BB	26 061 128	2 095 000	23 966 128		
	Autres titres immobilisés	BD	400 000		400 000		
	Prêts	BF	1 476 902	210 000	1 266 902		
Autres immobilisations financières *	BH	676 078		676 078			
TOTAL (II)		BJ	50 786 860	3 761 908	47 024 952		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT	37 158		37 158		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	858 732	138 022	720 710		
	Autres créances (3)	BZ	14 855 580		14 855 580		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 073 102		1 073 102		
DIVERS	Disponibilités	CF	5 416 958		5 416 958		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 865		21 865		
TOTAL (III)		CJ	22 263 396	138 022	22 125 374		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	73 050 256	3 899 931	69 150 326		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :	CP	26 061 128	(3) Part à plus d'un an :	CR	150 844
Cause de réserve de prudence : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	26 000 000..)	DA	26 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	675 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG		
	Report à nouveau		DH	3 408 131	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 071 273	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	31 154 404	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 598 791		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	DV	6 844 255		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 352		
	Dettes fiscales et sociales	DY	223 358		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 269 165		
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	37 995 921		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	69 150 326		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 819 988		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 269			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	810 000	FB		FC	810 000	
	Production vendue	biens * services *	FD	366 984	FE		FF	366 984
			FG	1 678 153	FH		FI	1 678 153
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 855 136	FK		FL	2 855 136	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	210 444	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 711	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 068 291
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 158	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	982 842	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 660 758	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	209 268	
	Salaires et traitements *					FY	420 262	
	Charges sociales (10)					FZ	173 303	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	356 865	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	23 275			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE	30 035				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 893 766
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(825 475)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	2 971 818		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	1 693 428		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	294 203		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	96 749		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	88 692		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	2 020 716		
	Différences positives de change				GN	142 284		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	46 936		
	Total des produits financiers (V)				GP	2 689 580		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	1 222 720		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	660 745		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	1 883 465		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	806 115	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 259 030	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 533
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	139
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 673
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	25 433
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	25 433
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(23 760)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	163 996
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 731 362
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 660 088
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 071 273
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	2 696
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9) Dont transferts de charges			A1	298
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
	obligatoires			A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin			A7	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMO				25 433	
IMMO FIN					139
AUTRES PRODUITS EXCEPT					1 533
				Exercice N	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS DEVON STORAGE France</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	915 855	KE		KF	913		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	5 802 066	KK		KL	1 456 225	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	41 558	
						KS		KT		KU		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KV		KW		KX		
						KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				LB	627 504	LC		LD	201 813	
		Matériel de transport *				LE		LF		LG	11 376 236	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LH		LI		LJ	164 424	
		Emballages récupérables et divers *				LK		LL		LM		
	Immobilisations corporelles en cours				LN	6 429 570	LO		LP	13 240 254		
	Avances et acomptes											
	TOTAL III											
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U	16 575 580	8V		8W	15 501 458		
	Autres titres immobilisés				IP	400 000	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 461 462	IU		IV	691 517		
	TOTAL IV				LQ	18 437 042	LR		LS	16 192 975		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	25 782 467	OH		OJ	29 434 143			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	916 768	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	7 258 291	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	41 558	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	829 317	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	11 376 236	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	164 424	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IV		NG		NH	19 669 825	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		EZ		OU		MT		OW		
		Autres participations		IO		OX	4 429 750	OY	27 647 288	OZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	400 000	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 152 979	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	4 429 750	NK	30 200 268	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	4 429 750	OL	50 786 860	OM				

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE FranceNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	596 108	PF	73 354	PG	
Terrains				PI		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre			PM	230 282	PN	294 756	PO	525 038
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW	33 951	PX	33 951
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	146 486	QE	56 962	QF	203 448
	Matériel de transport			QH		QI		QJ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	15 475	QM	9 534	QN	25 009
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS	
TOTAL III				QU	392 244	QV	395 202	QW	787 446
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				UN	988 352	UP	468 556	UQ	1 456 908

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		9U	9V	9W	9X
		6G	6H	6I	6J
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	23 275	UF	210 146
	- financières	UG	1 222 720	UH	2 020 716
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-56 du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	26 061 128	UM	26 061 128	UN					
	Prêts (1) (2)	UP	1 476 902	UR		US	1 476 902				
	Autres immobilisations financières	UT	676 078	UV		UW	676 078				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	150 844				150 844				
	Autres créances clients	UX	707 888		707 888						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO		ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	33 100		33 100						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 349		2 349						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	40 572		40 572					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	52 900		52 900					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	7 699 614		7 699 614						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 027 046		7 027 046						
	Charges constatées d'avance	VS	21 865		21 865						
	TOTAUX		VT	43 950 285	VU	41 646 462	VV	2 303 823			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	523 307							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 269		7 269						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	27 591 522		91 522		27 500 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 075 934		400 000		5 675 934				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 352		60 352						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 495		18 495						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	51 850		51 850						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	148 704		148 704						
	Obbligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 309		4 309						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	768 322		768 322						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 269 165		3 269 165						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	37 995 921	VZ	4 819 988		33 175 934				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	22 300 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	900 000								

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant ☐		Exercice N° clos le : 30/09/2020			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	1 071 273		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.L.)					WF			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI			
	Amendes et pénalités					WJ			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					WE			
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)					WG			
	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)					RB			
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)					XX			
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *					XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	163 996		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	4 717		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8			
			- Imposées au taux de 0 %			ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	72 502		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.L.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR	1 312 488		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV			
			- Imposées au taux de 0 %			WH			
			- Imposées au taux de 19 %			WP			
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW			
			- Imputées sur les déficits antérieurs			XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	7 475	XA	142 025	
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B du CGI)						ZX		
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD			
Abattement sur le bénéfice		Entreprises nouvelles - (Réponse à l'annexe 44)	X9	Entreprises nouvelles (44 ans)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pole de compétitivité hors GIE (art. 44 sexies A)	L6	Société investissements innovants (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 années)	PA		
		EFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quinquies bis)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexies bis)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies bis)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 quinquies bis)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	64 039		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 1)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	dont déduction exceptionnelle nette (art. 39 bis 1)	YG	XG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 1)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 1)	YB	Certaines dépenses par le report en arrière de déficit	ZI		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis 1)	YD						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	1 106 424	XH	206 064		
		déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	1 106 424	XO			

Désignation de l'entreprise	SAS DEVON STORAGE France	Néant ☐ *
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT 21 503

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis Al. 2 du CGI*

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9I

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGRIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	10 498 527	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 847 104		Dividendes	ZE	21 937 500				
					Autres répartitions	ZF	(7 090 396)				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	10 498 527				
TOTAL I		ØF	25 345 631			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	25 345 631		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT	39 686		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	365 593		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	948 099		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	307 380		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 660 758		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	142		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	209 126		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	209 268		
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1,32	%	
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	106 424	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 1 8 3 5 5 2 9 3 0 0 0 6 3	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
I - Immobilisations*							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
20							
II - Autres éléments							
21	CAPRI A : plus ou moins-value nette à court terme pour chaque des titres du 20 de la colonne (7)						
22	CAPRI B : plus ou moins-value nette à long terme pour chaque des titres du 20 de la colonne (7)						
23	CAPRI C : autres plus-values taxable à 19 %						

(A)

(B)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 %

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

③ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *revin*-0 bis du CGI) ^②
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *seides*-0 du CGI) ^②

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2019 et clos le: 30/09/2020		Données en nombre de mois: 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	10,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 855 136
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 855 136
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2 711
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 711
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	116 144
Variation négative des stocks		OQ	982 842
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 273 308
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	17 627
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	30 035
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	25 294
TOTAL 3		OJ	2 445 250
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	412 597
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	121 760
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA; vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 855 136
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 0
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30092020

N° SIRET

4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie)

90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL

75017

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

6500000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

IENA II

N° SIREN (si société établie en France)

418355293

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

6500000

Adresse :

N°

78

Voie

AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal

75016

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092020

N° SIRET

4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie)

90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL

75017

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

32

Forme juridique

SARL

Dénomination

WSV FRANCE BIS

N° SIREN (si société établie en France)

414608596

% de détention

100,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

L2JS

N° SIREN (si société établie en France)

521504431

% de détention

33,33

Adresse :

N°

69

Voie

AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

TRILOGIE

N° SIREN (si société établie en France)

812053254

% de détention

15,67

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

793613969

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

NATURE ET SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

411986516

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SIP

N° SIREN (si société établie en France)

378884209

% de détention

99,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

AZUR INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

821147865

% de détention

50,00

Adresse :

N°

19

Voie

RUE HENRY BARBUSSE

Code Postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

BYZINVEST

N° SIREN (si société établie en France)

443651666

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SNC	Dénomination	GUSTAVE
N° SIREN (si société établie en France)	814973111	% de détention	25,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU HEAUME
N° SIREN (si société établie en France)	821662608	% de détention	25,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	NALEDOM
N° SIREN (si société établie en France)	532613270	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	AGORA 7
N° SIREN (si société établie en France)	827464421	% de détention	60,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	POP 19
N° SIREN (si société établie en France)	832562458	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	SECORAP
N° SIREN (si société établie en France)	490961976	% de détention	51,02
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DU MONTAGE
N° SIREN (si société établie en France)	830249587	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	JACOB INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	531557312	% de détention	99,80
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	FONCIERE DE DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	429668973	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SNC	Dénomination	DES 2 MONDES
N° SIREN (si société établie en France)	829409366	% de détention	10,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	DES POUCE VERTS
N° SIREN (si société établie en France)	831396916	% de détention	25,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TRACMURS
N° SIREN (si société établie en France)	835010711	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DES VIOLETTES
N° SIREN (si société établie en France)	833374143	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	QFP
N° SIREN (si société établie en France)	839797016	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BESIDE CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	847762390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LBP INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	844878890	% de détention	40,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DU CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	853995264	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DE LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	844802267	% de détention	35,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	NEWCO PLACE DES LICES 2019
N° SIREN (si société établie en France)	850180696	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	26 GAY LUSSAC
N° SIREN (si société établie en France)	842778714	% de détention	50,00
Adresse :	N° 30	Voie	RUE CABCACERES
Code Postal	75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARTIFICIERS
N° SIREN (si société établie en France)	833873227	% de détention	33,30
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU LANDY
N° SIREN (si société établie en France)	885122390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS
Code Postal	75001	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARCADES
N° SIREN (si société établie en France)	830348355	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	MACMAHON INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	878591759	% de détention	94,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

2020	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)		
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r	

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A soumettre par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

« DEVON STORAGE FRANCE »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 26.000.000 €EUROS
Siège social : 90 avenue de Wagram 75017 – PARIS
R.C.S. PARIS 421 318 809

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'est soldé par un bénéfice de 1.071.273,22 €euros, décide de l'affecter :

<i>. Au compte « Réserve légale », la somme de</i>	<i>53.563,65 €</i>
<i>qui se trouve porté au montant créditeur de <u>728.563.65 €</u></i>	
<i>. Au compte « Report à nouveau », la somme de</i>	<i>1.017.709,35 €</i>
<i>qui se trouve porté au montant créditeur de <u>4.425.840,35 €</u></i>	

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 FEVRIER 2021**

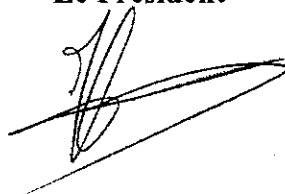
L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'est soldé par un bénéfice de 1.071.273,22 €euros, décide de l'affecter

<i>. Au compte « Réserve légale », la somme de</i>	<i>53.563,65 €</i>
<i>qui se trouve porté au montant créditeur de <u>728.563.65 €</u></i>	
<i>. Au compte « Report à nouveau », la somme de</i>	<i>1.017.709,35 €</i>
<i>qui se trouve porté au montant créditeur de <u>4.425.840,35 €</u></i>	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 30 septembre 2020
Durée : 12 mois

Le Président



EXEMPLAIRE GREFFE

DEVON STORAGE FRANCE

=====

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

90 avenue de Wagram

75017 – PARIS

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020)

COMAUDITEX

Société de Commissariat aux Comptes

24, rue Erlanger

75016 - PARIS

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DEVON STORAGE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

SB

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

58

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SB

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 février 2021

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brangbour', is written over a large, stylized blue oval that serves as a background for the signature.

COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan

Présenté en Euros

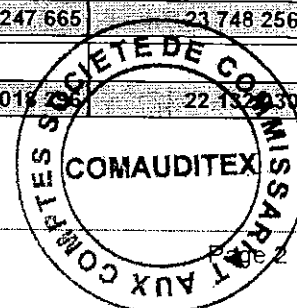
ACTIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	916 768	669 462	247 305	319 746		- 72 441
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	7 299 849	558 989	6 740 860	5 571 784		1 169 076
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	12 205 552	228 457	11 977 095	465 543		11 511 552
Immobilisations en cours	164 424		164 424			164 424
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	1 586 161		1 586 161	2 147 062		- 560 901
Créances rattachées à des participations	26 061 128	2 095 000	23 966 128	11 535 522		12 430 606
Autres titres immobilisés	400 000		400 000	400 000		
Prêts	1 476 902	210 000	1 266 902	743 595		523 307
Autres immobilisations financières	676 078		676 078	507 868		168 210
TOTAL (I)	50 786 860	3 761 908	47 024 952	21 691 119		25 333 833
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	37 158		37 158	810 000		- 772 842
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	858 732	138 022	720 710	615 745		104 965
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	242 091		242 091	493		241 598
Personnel	33 100		33 100	5 800		27 300
Organismes sociaux	2 349		2 349	344		2 005
Etat, impôts sur les bénéfices	40 572		40 572			40 572
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	52 900		52 900	103 410		- 50 510
Autres	14 484 569		14 484 569	19 603 572		- 5 119 003
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 073 102		1 073 102	886 967		186 135
Disponibilités	5 416 958		5 416 958	3 229 865		2 187 093
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Charges constatées d'avance	21 865		21 865	70 980		- 49 115
TOTAL (II)	22 263 396	138 022	22 125 374	25 327 178		- 3 201 804
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	73 050 256	3 899 931	69 150 326	47 018 296		22 132 030

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	26 000 000	6 750 000	19 250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	675 000	675 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	3 408 131	10 498 527	-7 090 396
Résultat de l'exercice	1 071 273	14 847 104	-13 775 831
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	31 154 404	32 770 631	-1 616 227
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	27 591 522	11 600 000	15 991 522
Découverts, concours bancaires	7 269	145	7 124
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers	6 075 934	468 484	5 607 450
Associés	768 322	1 569 688	- 801 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 352	19 662	40 690
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	18 495	13 290	5 205
Organismes sociaux	51 850	44 063	7 787
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	148 704	113 309	35 395
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	4 309	2 443	1 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 269 165	416 581	2 852 584
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	37 995 921	14 247 665	23 748 256
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	69 150 326	47 018 296	22 132 030

ENTITE

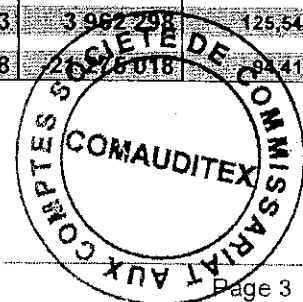


Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	810 000		810 000	12 500	797 500
Production vendue biens	366 984		366 984	331 962	35 022
Production vendue services	1 678 153		1 678 153	700 930	977 223
Chiffres d'affaires Nets	2 855 136		2 855 136	1 045 392	1 809 744
					173,12

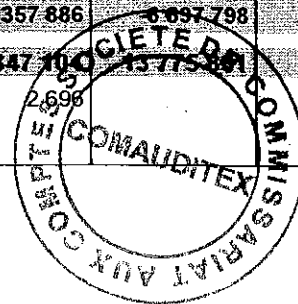
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges		210 444	5 219	205 225	N/S
Autres produits		2 711	2 962	- 251	-8,47
Total des produits d'exploitation (I)		3 068 291	1 053 573	2 014 718	191,23
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		37 158		37 158	N/S
Variation de stock (marchandises)		982 842	18 436	964 406	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes		1 660 758	944 116	716 642	75,91
Impôts, taxes et versements assimilés		209 268	46 580	162 688	349,27
Salaires et traitements		420 262	439 044	- 18 782	-4,28
Charges sociales		173 303	184 624	- 11 321	-6,13
Dotations aux amortissements sur immobilisations		356 865	272 104	84 761	31,15
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant		23 275	210 000	- 186 725	-88,92
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges		30 035	13 177	16 858	127,94
Total des charges d'exploitation (II)		3 893 766	2 128 080	1 765 686	82,97
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		- 825 475	- 1 074 508	- 249 033	- 23,18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		2 971 818	27 936 075	-24 964 257	-89,36
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		1 693 428	1 171 336	522 092	44,57
Produits financiers de participations		294 203	3 081	291 122	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances		96 749	125 479	- 28 730	-22,90
Autres intérêts et produits assimilés		88 692	58 352	30 340	51,99
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 020 716		2 020 716	N/S
Différences positives de change		142 284	475	141 809	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		46 936	27 650	19 286	69,75
Total des produits financiers (V)		2 689 580	215 038	2 474 542	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 222 720	2 802 996	-1 580 276	-56,38
Intérêts et charges assimilées		660 745	440 719	220 026	49,92
Différences négatives de change			119 651	- 119 651	-100
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			7 855	- 7 855	-100
Total des charges financières (VI)		1 883 465	3 371 220	-1 487 755	-44,13
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		806 115	-3 156 183	3 962 298	125,54
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV-V-VI)		1 259 030	22 534 048	26 265 018	84,41



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2020 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 533	25	1 508	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	139	280	- 141	-50,36
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 673	305	1 368	448,52
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		395	- 395	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 433	443	24 990	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	25 433	838	24 595	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-23 760	-533	- 23 227	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	163 996	7 686 411	-7 522 415	-97,87
Total des Produits (I+II+V+VII)	8 731 362	29 204 990	-20 473 628	-70,10
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	7 660 088	14 357 886	6 697 798	-46,66
RESULTAT NET	1 071 273	14 847 104	-13 775 831	-92,78
Dont Crédit-bail mobilier	2 696			0,00
Dont Crédit-bail immobilier				



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

droits usufruits	de 10 à 20 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencements, aménagements, installations	de 10 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

L'épidémie du CORONAVIRUS (Covid-19) a des conséquences sanitaires et économiques.
A ce jour, cette épidémie est un événement ne remettant pas en cause la continuité de l'exploitation.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Une augmentation du capital a été approuvée par Assemblée Générale Extraordinaire du 12 Mai 2020 :
Portant le capital à la somme de 26.000.000 € par souscription de 4.812.500 actions nouvelles de 4 €.
Action totalement souscrites par l'associé unique la SARL IENA II.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	915 855		913
Terrains			
Constructions sur sol propre	5 802 066		1 456 225
Constructions sur sol d'autrui			41 558
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	627 504		201 813
Emballages récupérables et divers			11 376 236
Immobilisations corporelles en cours			164 424
Avances et acomptes			
TOTAL	6 429 570		13 240 254
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	16 575 580		15 501 458
Autres titres immobilisés	400 000		
Prêts et autres immobilisations financières	1 461 462		691 517
TOTAL	18 437 042		16 192 975
TOTAL GENERAL	25 782 467		29 434 143

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			916 768	
Terrains				
Constructions sur sol propre			7 258 291	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			41 558	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			829 317	
Emballages récupérables et divers			11 376 236	
Immobilisations corporelles en cours			164 424	
Avances et acomptes				
TOTAL			19 669 825	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		4 429 750	27 647 288	
Autres titres immobilisés			400 000	
Prêts et autres immobilisations financières			2 152 979	
TOTAL		4 429 750	30 200 268	
TOTAL GENERAL		4 429 750	50 786 860	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	596 108	73 354		669 462
Terrains				
Constructions sur sol propre	230 282	294 756		525 038
Constructions sur sol d'autrui		33 951		33 951
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		56 962		203 448
Installations générales, agencements divers	146 486			
Matériel de transport		9 534		25 009
Matériel de bureau, informatique, mobilier	15 475			
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	392 244	395 202		787 446
TOTAL GENERAL	988 352	468 556		1 456 908

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	73 354				
Terrains					
Constructions sur sol propre	294 756				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	33 951				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	56 962				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 534				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	395 202				
TOTAL GENERAL	468 556				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	2 892 996 210 000 210 000 64 106	1 222 720 23 275	2 020 716 210 000 146	2 095 000 210 000 138 022
TOTAL Dépréciations	3 377 102	1 245 995	2 230 862	2 443 022
TOTAL GENERAL	3 377 102	1 245 995	2 230 862	2 443 022
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		23 275 1 222 720	210 146 2 020 716	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	26 061 128	26 061 128	
Prêts	1 476 902		1 476 902
Autres immobilisations financières	676 078		676 078
Clients douteux ou litigieux	150 844		150 844
Autres créances clients	707 888	707 888	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	33 100	33 100	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 349	2 349	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	40 572	40 572	
- T.V.A	52 900	52 900	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	7 699 614	7 699 614	
Débiteurs divers	7 027 046	7 027 046	
Charges constatées d'avance	21 865	21 865	
TOTAL GENERAL	43 950 285	41 646 462	2 303 823
Montant des prêts accordés dans l'exercice	523 307		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	7 269	7 269		
- plus d'un an	27 591 522	91 522	27 500 000	
Emprunts et dettes financières divers	6 075 934	400 000	5 675 934	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 352	60 352		
Personnel et comptes rattachés	18 495	18 495		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 850	51 850		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	148 704	148 704		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 309	4 309		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	768 322	768 322		
Autres dettes	3 269 165	3 269 165		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	37 995 921	4 819 988	33 175 934	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	900 000			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	175 338
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	175 338

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 791
Emprunts et dettes financières divers	43 934
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	26 362
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	73 771
TOTAL	242 859

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	21 865	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	21 865	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 687 500	4
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	4 812 500	4
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 500 000	4

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	810 000
Ventes de produits finis	366 984
Prestations de services	1 678 153
TOTAL	2 855 136